

VAD TAP

Pour les sociétaires uniquement (prospects exclus de la VAD)

Les appels VAD sont à réaliser après 10H le matin du lundi au vendredi, pas d'appels le samedi matin. Pour la prise de RDV, elle est à faire sous l'angle bilan assurantiel

À lire impérativement avant de commencer toute action de VAD : [Mémo](#)

Bonnes pratiques

Les documents à demander en préparation du RDV : Le RIB, les coordonnées des contacts à inscrire dans le formulaire, la CNI car cela permet de mettre à jour le dossier du client, c'est une obligation légale

Script d'appel :

Madame X,

Bonjour **je suis XX** votre conseiller Assurances et Banque Groupama. Je vous appelle car vous nous faites **confiance pour votre complémentaire santé**.

Dans un premier temps je souhaite vous **rappeler les avantages de votre contrat Groupama Santé Active** : « le 100% Santé », le réseau de partenaires garantissant les meilleures conditions de prix et de qualité d'offre, la télémedecine, la médecine douce et de services d'assistance santé (Ex **Relaimoi**, transmettre 4 prestations à un ascendant/ descendant, **assuré ou non Groupama** Aide ménagère (10hrs max), livraison de repas, garde à domicile et téléassistance/téléalerte)

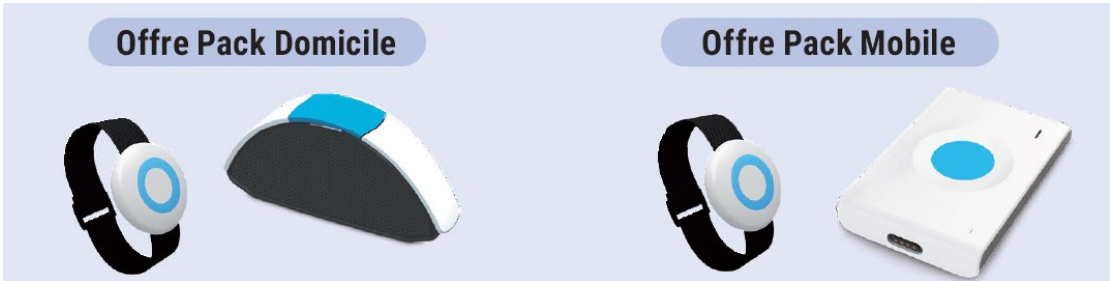
Par ailleurs, j'ai la possibilité de vous faire bénéficier d'un service supplémentaire « **la télé assistance aux personnes** », **il s'agit d'un service de protection des personnes (vous, vos parents, vos aidés) composé d'un détecteur en cas de chute et d'un transmetteur téléphonique** qui déclenchent une alerte automatiquement à notre centre d'assistance aux personnes.

A Groupama, nous tenons à **protéger nos sociétaires** et développer les **actions de prévention**, de nombreux clients Groupama utilisent déjà ce service;

En tant que **client fidèle (si client + 20 ans ancienneté)**, je peux vous faire découvrir ce service à des conditions privilégiées : **les frais d'installation et le 1^{er} mois d'abonnement sont offerts**. De plus, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% des sommes versées au titre des Services à la Personne.

Souhaitez-vous en savoir plus ?

Les packs



Tarifs TTC 2025 ⁽¹⁾	Abonnement mensuel	Frais d'installation/ mise en service*	Frais d'auto-installation
La téléassistance à domicile et à l'extérieur	32,70 € soit 16,35 €	79 € soit 39,50 €	29 € soit 14,50 €
	après crédit d'impôt	après crédit d'impôt	après crédit d'impôt